



Algérie, Maroc, Tunisie : vers la famille restreinte ?

A l'heure où la dépréciation des hydrocarbures et la concurrence de l'Espagne sur le marché agricole de l'Europe viennent coup sur coup assombrir l'horizon économique de la toute jeune Union du Maghreb Arabe¹, où l'islamisme montant ouvre un avenir politique incertain, l'Afrique du Nord peut-elle trouver dans sa démographie une raison inattendue d'espérer ? L'image la plus répandue jusqu'à tout récemment était celle d'un Maghreb pour longtemps encore « explosif ». Les signes avant-coureurs de la transition étaient passés inaperçus. Les projections démographiques effectuées par les Nations Unies en 1982 (tableau 1) indiquaient ainsi, dans leur variante « moyenne », qu'en l'an 2025, 131 millions d'habitants peupleraient l'ensemble formé par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Repris six ans plus tard avec des hypothèses révisées, les mêmes calculs n'aboutissaient plus qu'à 104 millions : 27 millions de personnes en moins, soit un effectif supérieur à celui de l'Algérie d'aujourd'hui ! Alors que l'on connaissait déjà le fléchissement de la natalité en Tuni-

sie, on venait, entre ces deux dates, de le découvrir au Maroc et on l'ignorait encore en Algérie. En fait, la fécondité avait commencé à baisser dès 1965 en Tunisie et cinq ans plus tard au Maroc². D'après les résultats d'une enquête menée en 1970, l'Algérie s'approchait alors au contraire du record mondial, avec 8,1 enfants par femme. La baisse y commença vers 1975, mais elle fut plus abrupte (figure 1) : de 1985 à 1987, l'indice conjoncturel de fécondité passa de 6,2 à 4,8 enfants par femme [3], ce qui représente sans doute la plus forte chute enregistrée en deux

Tableau 1: Effectifs de population actuels et prévus, en millions

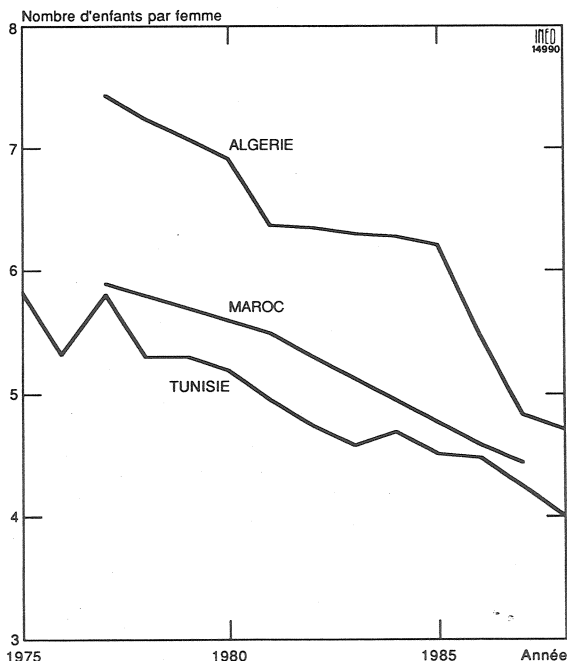
Pays	Population en 1990	Prévision ONU 2025		
		en 1982	en 1988	différence
Algérie	25,5	57,3	50,6	- 6,7
Maroc	24,6	59,9	40,1	- 19,8
Tunisie	7,9	13,6	12,9	- 0,7

Source: [1] et [2]

¹ Accord de marché commun conclu entre 5 pays: Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie.

² En Tunisie et en Algérie, l'état civil fonctionne suffisamment bien pour refléter les variations de fécondité. Au Maroc en revanche, on doit s'appuyer sur des données d'enquête relativement fidèles aux tendances de long terme mais insensibles aux fluctuations de court terme.

Indice conjoncturel de fécondité au Maghreb de 1975 à 1988



Sources : - Algérie, O.N.S. - Maroc, C.E.R.E.D. - Tunisie, I.N.S.

ans par un pays en développement. Pour la première fois, l'effectif absolu des naissances lui-même diminua: 845 000 en 1985, 764 000 en 1986³, chiffres confirmés par le rétrécissement de la base de la pyramide des âges au recensement de 1987.

Après s'être sensiblement écartés au lendemain des indépendances, les trois pays convergent de nouveau (tableau 2). Avec un léger décalage temporel, la transition y a suivi des étapes identiques: inaugurée par le retard du mariage des jeunes filles, qui agit sur la fécondité générale mais non sur la fécondité légitime, elle s'est poursuivie quelques années plus tard par l'apparition de la contraception, d'abord chez les femmes de plus de 35 ans dont la descendance avait atteint la dimension souhaitée, et dernièrement chez les plus jeunes dans le but d'espacer les naissances [10]. Les pouvoirs publics y ont pris une part active. L'ordre chronologique dans lequel ils sont intervenus se retrouve d'ailleurs dans les niveaux actuels de fécondité. La Tunisie ouvrit la marche en 1966 en élaborant le premier programme de planification familiale du monde arabe. Le Maroc lui emboîta le pas dès 1967 avec des mesures de libéralisation de la contraception qui aboutirent en 1976 à une véritable politique de population. L'Algérie dut attendre que ses dirigeants renoncent à une idéologie tiers-mondiste réticente au malthusianisme pour disposer, seulement en 1983, de son propre programme. Mais pour combler dix à vingt ans de retard, elle organisa alors

REFERENCES

- [1] ONU, *World population prospects: estimates and projections as assessed in 1982*, Population studies n° 86, New York, 1984.
- [2] ONU, *World population prospects 1988*, Population studies n° 106, New York, 1989.
- [3] Office national des statistiques, « Démographie algérienne, édition 1989 », Collections statistiques n° 17, Alger 1989.
- [4] CENEAP, *Enquête nationale algérienne sur la fécondité 1986*, Alger, 1989 (Document provisoire).
- [5] CERED, *Situation démographique régionale au Maroc*, Rabat, 1988, et Direction de la statistique: résultats provisoires de l'enquête nationale démographique par passages répétés (non encore publiés).
- [6] Ministère de la santé publique, *Enquête Nationale sur la planification familiale, la fécondité et la santé de la population au Maroc, 1987*, Rabat, 1989.
- [7] Institut National de la Statistique, *Annuaire statistique 1987-1988*.
- [8] Ministère de la santé publique, *Enquête démographique et de santé en Tunisie, 1988*, Tunis, 1989.
- [9] Office national des statistiques, « Rétrospective 1962-1987 », *Séries statistiques* n° 24, Alger, 1989.
- [10] P. Fargues, La baisse de la fécondité arabe, *Population INED*, 1988, pp. 975-1004.

Tableau 2: Fécondité générale et planification familiale

	Algérie	Maroc	Tunisie
Taux de natalité en 1988 (p. 1000)	33,6	31,4*	27,6
Indice synthétique de fécondité			
en 1977	7,4	5,9	5,5
en 1987	4,8	4,6	4,0
Année d'entrée en application du programme de planification familiale	1983	1967	1966
Taux de prévalence contraceptive des femmes encore mariées (%)	43,9	35,9	49,8

Source: Algérie: [3] et [4]; Maroc [5] et [6]; Tunisie: [7] et [8]
* En 1987

Tableau 3: Fécondité* et éducation des femmes

Niveau d'éducation	Algérie 1986	Maroc 1987	Tunisie 1988
Analphabètes	7,3	5,2	5,0
Primaire	5,0	3,2	3,9
Secondaire	3,4	2,4	2,7

Source: celle du tableau 2

* indice conjoncturel durant les 5 années précédant l'enquête.

une campagne d'une vigueur inégalée chez ses voisins, montrant par exemple à la télévision un landau qu'une surcharge d'enfants entraînait en roues libres dans une pente vertigineuse, et mobilisa jusqu'aux autorités religieuses officielles, afin de sensibiliser les familles. Un peu plus élevée au Maroc, mais pas encore au niveau tunisien, la prévalence contraceptive⁴ y a dépassé 40 %. Si la baisse de fécondité a partout précédé l'intervention de l'Etat, ce fut de peu; de toute évidence elle en fut renforcée. Cependant les programmes de planification familiale pourraient à l'avenir se heurter à l'hostilité des radicaux islamistes. Au cas où ces derniers prendraient du pouvoir, la transition amorcée se poursuivrait-elle? Autrement dit le mouvement est-il réversible? Quels en sont donc les facteurs?

La scolarisation des filles est le premier d'entre eux. Comme dans une majorité des populations du tiers monde, la fécondité des Maghrébines varie à l'inverse de leur niveau d'éducation (tableau 3). Mais ici, une éducation primaire suffit déjà à réduire le nombre des enfants procréés, tandis que dans d'autres régions, au sud du Sahara par exemple, il faut attendre qu'une jeune fille aille au collège pour se démarquer, dans ce domaine, de celles qui restent analphabètes. Du seul fait qu'elle soustrait la jeune fille à l'univers familial auquel la tradition arabo-musulmane

3 Il est remonté à 782 000 en 1987 et à 789 000 en 1988, ce qui représente une croissance moins rapide que celle de la population: la natalité a donc continué de baisser.

4 Proportion, parmi les femmes mariées non enceintes, de celles qui utilisent un procédé contraceptif moderne au moment de l'enquête.

Tableau 4: Proportion d'analphabètes dans 3 générations féminines

Génération	Algérie	Maroc	Tunisie
1940	92,1	95,3	91,4
1955	66,8	76,5	56,2
1970	31,3	56,2	30,8

Source: recensements de 1987 en Algérie, 1982 au Maroc, 1984 en Tunisie

Tableau 5: Taux d'activité des femmes de 15-49 ans

Algérie 1987	7,5 %
Maroc 1982	18,4 %
Tunisie 1984	25,7 %

Source: recensements de population.

l'assignait strictement, l'école, même brièvement fréquentée, représente en effet une rupture avec la coutume. Eموissant par ailleurs la hiérarchie des sexes qui faisait hier de l'apprentissage de la lecture et du calcul un privilège des garçons, la scolarisation d'aujourd'hui introduit un peu d'égalité dans les couples de demain.

Les prémices de la transition coïncidèrent ainsi avec l'arrivée aux âges de pleine procréation des générations nées autour de 1940, les premières où l'on enregistra quelques progrès dans l'alphabétisation des filles. Au milieu des années 80, la baisse de la fécondité s'accrut avec des générations de femmes dont moins de la moitié avaient fréquenté l'école. Celles qui abordent aujourd'hui leur vie reproductive sont nées après 1970. On sait déjà qu'elles sont aux deux tiers sorties de l'illettrisme en Algérie et en Tunisie (tableau 4). Il y a toutes chances qu'elles construisent des familles moins nombreuses que leurs aînées.

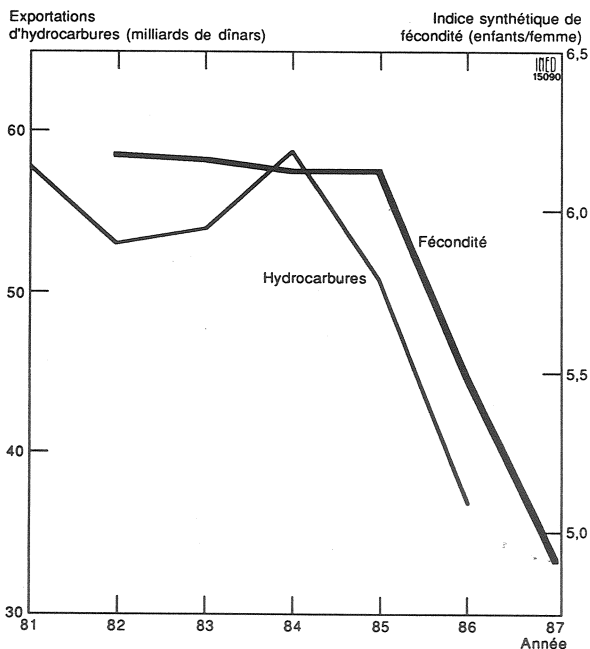
Ce facteur puissant des variations de la fécondité au sein de chacun de ces trois pays ne permet pas d'expliquer les différences entre pays. L'avance de l'Algérie sur le Maroc dans la scolarisation des filles n'a pas empêché un retard de transition démographique. C'est qu'un contexte plus ou moins favorable à l'émancipation des femmes vient moduler l'action des variables individuelles. Le taux d'activité des femmes en est un bon révélateur. Dans l'ensemble formé par les pays arabes d'Asie et d'Afrique, il est l'indicateur le mieux corrélé, négativement, à la fécondité [10]. La relation se vérifie parfaitement au Maghreb (tableau 5).

Comme partout ailleurs dans le monde, l'exercice d'une profession hors du domicile et l'entretien domestique d'une progéniture nombreuse sont contradictoires. Mais à la différence

d'autres sociétés, la jeune femme arabe qui exerce un métier le quitte généralement dès le mariage, c'est-à-dire avant la naissance du premier enfant: l'incompatibilité principale ne s'établit pas tant entre ses charges de mère de famille d'un côté et de travailleuse de l'autre, qu'entre l'impératif conjugal de présence au foyer et la vie extérieure imposée par la profession [10]. La pratique d'une activité est de 2 (Tunisie) à 5 (Algérie) fois moins fréquente que le recours à la contraception, chez la femme maghrébine: elle ne suffit donc pas à expliquer les différences individuelles de comportement reproducteur. En revanche, sa fréquence dans la population fournit un excellent témoin de la vigueur des structures patriarcales. La Tunisie, pays du monde arabe dont les femmes sont à la fois les plus présentes sur le marché du travail et les moins fécondes, est aussi le seul qui ait édicté un code des statuts personnels (1956) accordant aux deux sexes des droits égaux dans la famille. La *Mudawwana* marocaine, mais surtout le récent code algérien de la famille (1984) fortement inspiré de la *sharia*⁵, s'inscrivent très en retrait des lois tunisiennes.

Les données macro-économiques elles-mêmes éclairent ce phénomène de société. Lorsque l'on considère l'ensemble des pays du monde, on observe une relation inverse entre fécondité et produit national brut par habitant (PNB/hab.): les populations pauvres ont plus d'enfants que les riches. La relation disparaît au Maghreb,

Fécondité et exportations de pétrole en Algérie de 1981 à 1987



⁵ Loi islamique.

comme d'ailleurs dans toute l'aire arabe. L'Algérie, dont le PNB/hab. est le double de celui de la Tunisie et le triple de celui du Maroc est aussi plus féconde qu'eux. En effet, son surcroît de richesse par rapport à ses voisins lui vient non du profit mais de la rente, non du produit de l'activité des hommes — assez semblable dans les trois pays — mais des ressources du sous-sol. Loin de contribuer à transformer la société, l'abondance pétrolière lui a fourni — comme dans d'autres pays arabes — les moyens financiers d'en figer provisoirement certaines structures, notamment en la dispensant de mobiliser ses femmes pour la production économique.

Cependant, les contre-chocs pétroliers successifs ont paupérisé les économies rentières. Pourraient-ils avoir, de ce fait, précipité l'évolution démographique? La chute brutale de la natalité algérienne en 1985-86 paraît ainsi répondre, avec un décalage d'un an, à celle des prix du gaz et du pétrole (figure 2). Ce ne sont évidemment pas les déterminants profonds de la fécondité qui ont réagi aussi immédiatement à la conjoncture économique; les femmes, par exemple, n'ont pas d'un seul coup afflué sur le marché du travail, qu'elles avaient déserté jusque-là. La campagne de limitation des naissances a simplement rencontré, cette année-là,

des familles d'autant plus réceptives que leurs conditions de vie s'étaient sensiblement dégradées. A plus longue échéance toutefois, les difficultés économiques pourraient pousser les hommes à mieux accepter que leur épouse participe, par un travail hors du domicile, au revenu du ménage.

De toutes les incertitudes qui planent sur l'avenir du Maghreb, la place qu'occuperont les radicaux islamistes et les positions qu'ils prendront dans les différents domaines de la vie publique et privée sont parmi les plus aiguës. La révision du code de la famille fait déjà partie de leur programme en Tunisie. Mais agiront-ils sur les facteurs qui tiennent le premier rôle dans la transition de la fécondité, éducation et activité des femmes? C'est à l'université qu'ils ont trouvé leurs premiers adeptes, parmi une jeunesse instruite, mais marginalisée par la crise sociale et économique. Ils n'auraient donc aucun intérêt à fermer les portes de l'école à la moitié féminine de leur électorat. En revanche, on ne peut exclure qu'à l'instar de leur chef en Algérie, ils prônent le maintien de la femme au foyer comme remède contre le chômage. Là se joue sans doute une partie décisive pour la famille maghrébine de demain.

Philippe FARGUES

COMMUNIQUÉ

L'Association européenne pour l'Etude de la Population (AEEP/EAPS), l'Union internationale pour l'Etude scientifique de la Population (UIESP/IUSSP) et l'Institut national d'Etudes démographiques (INED) organisent le Congrès européen de Démographie à Paris, du 21 au 25 octobre 1991. Le précédent Congrès s'était tenu en 1988 à Jyväskylä, en Finlande. Les thèmes principaux en seront

- les conséquences démographiques des changements intervenus en Europe de l'Est
- l'avenir des migrations internationales en Europe
- l'évolution démo-économique du sud du bassin méditerranéen et ses échanges migratoires avec l'Europe.

Pour toute information : secrétariat scientifique, à l'attention d'Alain BLUM, à l'INED, 27 rue du Commandeur, 75675 Paris cedex 14

POPULATION

SOMMAIRE N° 4-5 1989

Dix-huitième Rapport sur la situation démographique de la France.

Philippe COLLOMB

Transition démographique, transition alimentaire. II. De la logique démographique à la logique alimentaire.

Noël BONNEUIL

Cohérence comptable des tableaux de la SGF : Recensements de 1851 à 1906, mouvements de la population de 1801 à 1906.

Vieillesse et mortalité en Chine :

Gérard CALOT et Graziella CASELLI

La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982. Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial.

J. Cl. CHESNAIS et WANG Shuxin

Vieillesse démographique, retraites et conditions de vie des personnes âgées en Chine.

La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'Outre-Mer par Alain MONNIER